



La Ville de Brossard est actuellement à la recherche d'une personne pour combler le poste suivant :

MONITEUR D'ESCALADE

POSTE SAISONNIER, TEMPS PARTIEL (4 HEURES PAR SEMAINE)

La Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire est à la recherche d'un candidat passionné pour coordonner et superviser l'activité d'escalade sur mur extérieur. Les séances sont offertes durant la saison estivale à raison d'une fois par semaine les samedis du 25 juin au 13 août de 8h30 à 12h30.

Exigences :

- Détenir une formation niveau 1 en escalade;
- Savoir planifier et adapter les séances en fonction d'une clientèle principalement de 5 à 12 ans;
- Maîtriser la langue française parlée et écrite;
- Bonne connaissance de l'anglais parlé et écrit.

Horaire :

- Samedi 8h30 à 12h30 au mur d'escalade extérieur de l'école Lucille-Teasdale.

Le salaire et les conditions de travail seront déterminés selon l'échelle en vigueur. Seules les personnes retenues recevront un accusé de réception. Le genre masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

La Ville de Brossard souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae en mentionnant le titre du poste, au plus tard le 10 juin 2016, à l'adresse suivante :

VILLE DE BROSSARD
Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire
2001, boul. de Rome, Brossard (Québec) J4W 3K5
Courrier électronique : jean-philippe.primeau@ville.brossard.qc.ca